



# LE RGPD ET LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

## OBJECTIFS

Sensibilisation en une journée aux grands principes de la protection des données personnelles et au respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Connaître les obligations légales à respecter dans le cadre des process de gestion des ressources humaines.

## RÉFÉRENCE

RGPD3

## PUBLIC

Toute personne traitant ou ayant accès aux données personnelles mais plus particulièrement les responsables ou assistant(e)s en ressources humaines ou administratifs(ves).

## VISÉ

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

70 % d'apport théorique et 30 % en exercices pratiques (cas pratiques réels issus de la jurisprudence).

Le cours alterne les apports théoriques du formateur soutenus par des exemples et des séances de réflexions et travail en groupe.

## DURÉE

1 journée de 7 heures

## PLAN DE COURS

**Le RGPD et la nouvelle Loi Informatique et Liberté (30 minutes).**

- Rapide historique.
- Contexte international.

**Définition des principaux concepts : (2 heures)**

- Données personnelles.
- Traitement des données personnelles.
- Champs d'application du RGPD.
- Responsable de traitement et sous-traitant.

## Les grands principes : (2 heures)

- Accountability, licéité, bases légales, finalités, consentement transparence, minimisation, durée de rétention, les droits des personnes, la sécurité, les données « interdites », le transfert de données .

## La gestion des ressources humaines : (2 heures)

- Les textes.
- Le recrutement et l'embauche.
- Accès au dossier professionnel.
- Annuaire professionnels.
- Géolocalisation, cybersurveillance, biométrie, enregistrement des appels téléphoniques, vidéosurveillance.
- Durée de rétention.

## QCM (30 Minutes)

## Q&A et Questionnaire qualité

## SUPPORT DE COURS

Un support de cours sera remis à chaque participant.

## VALIDATION

A la fin de la journée, un questionnaire à choix multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

## ATTESTATION

Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de la formation.

## DELIVRÉ EN

Inter-Entreprises  
Intra-Entreprise  
E-Learning

## DISPONIBLE EN E-LEARNING

Oui : Nous consulter